## Exemple de classification des fonctions (équipe chargée de la mission)

*[Veuillez inclure ici un résumé des fonctions des associés/collaborateurs qui sont impliqués dans des missions de contrôle. Par exemple : junior-senior-manager-associé.*

*Expliquez brièvement en quoi consistent ces fonctions et quelles tâches et responsabilités chacun a dans la structure et l’organisation d’une équipe de mission.]*

Chaque mission est attribuée à un associé qui la contrôle.

L’***associé*** a la responsabilité de :

* la qualité de la réalisation de la mission ;
* la direction, la supervision et la prestation de l’équipe de mission conformément aux normes et aux exigences légales et réglementaires applicables ; et
* l’émission d’un rapport adéquat.

L’associé a également la responsabilité de :

* la décision d’accepter (ou de continuer) une mission ;
* l’évaluation des règles d’éthique relatives à une mission ;
* la désignation de l’équipe de mission ;
* la détermination de la stratégie générale ;
* la revue du dossier ; et
* se référer à des spécialistes ou consulter des confrères, le cas échéant (*cf.* Utilisation des travaux d’un tiers et collaboration, chapitre Autres aspects d’organisation).

L’associé délègue une partie des responsabilités au manager.

Le ***manager*** a habituellement la responsabilité de :

* l’exécution des tâches qui lui ont été déléguées par l’associé ;
* collaborer à la planification de la mission ;
* superviser et guider l’équipe de mission pendant l’exécution de la mission ;
* la revue du dossier et du suivi de l’avancement des travaux du reste de l’équipe de mission, et de tenir l’associé au courant de manière régulière ;
* de discuter avec l’associé des problèmes significatifs détectés pendant les travaux ;
* la revue dite « primaire » du dossier ; et
* la revue de l’exécution correcte de la mission et du caractère complet du dossier.

Le senior exécutera une partie substantielle des travaux, et supervisera le(s) junior(s).

Le ***senior*** a habituellement la responsabilité de :

* collaborer à la planification de la mission ;
* répartir les tâches au sein de l’équipe de mission, en tenant compte de l’expérience des membres de l’équipe et de la complexité des travaux à effectuer ;
* superviser et diriger les autres membres de l’équipe pendant la réalisation de la mission ;
* la revue des documents de travail rédigés par les junior(s) ;
* tenir le manager et l’associé au courant de la progression des travaux et des problèmes significatifs identifiés pendant les travaux ; et
* la revue du caractère complet du dossier.

Le ***junior*** a habituellement la responsabilité de :

* collaborer à la planification de la mission ;
* collaborer à l’exécution de la mission ; et
* informer le senior de l’avancement des travaux et des problèmes significatifs détectés pendant les travaux.

*Source (à mentionner lors de toute utilisation à une autre fin que celle d’un réviseur d’entreprises dans l’exercice de sa mission) : Centre d’information du révisorat d’entreprises (ICCI).*